



Arrêt maladie depuis un an

Par **Pourrat**, le 17/01/2012 à 14:15

Bonjour,

Je suis en arrêt depuis un an, mon employeur vient d'être arrêté, il part en retraite, il me versait un complément de salaire le reste s'effectuait par l'organisation AEXA, ensuite je me suis renseigné auprès des ASSEDIC, il m'on dit que je n'avais pas le droit au complément de salaire que puis-je faire? Merci.

Par **P.M.**, le 17/01/2012 à 14:23

Bonjour,

Si l'employeur arrête son activité sans qu'elle soit reprise, il doit procéder au licenciement économique et il faudrait savoir ce que prévoit la prévoyance...

Tant que vous êtes en arrêt-maladie cela ne concerne pas Pôle Emploi (ASSEDIC) mais la CPAM...

Par **Pourrat**, le 17/01/2012 à 14:31

Est-ce que je peut toucher ailleurs mon complément de salaire?

Par **P.M.**, le 17/01/2012 à 15:35

Le complément de salaire autre que la prévoyance, aucun organisme ne devrait vous le verser, mais il faudrait savoir ce qu'elle vous garantit éventuellement en consultant la Convention Collective applicable...

Par **Pourrat**, le 17/01/2012 à 15:40

C'est quoi la prévoyance, je me renseigne ou pour savoir

Par **P.M.**, le **17/01/2012** à **15:50**

La prévoyance d'entreprise, c'est l'organisme qui vous verse un complément de salaire actuellement...

Par **Pourrat**, le **17/01/2012** à **15:58**

Oui merci pour vos réponse.Cordialement